



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

BRENDAN HANLEY

Member of Parliament
Yukon

INFO

OTTAWA OFFICE

213 Justice
Ottawa ON K1A 0A6
Tel. 613-995-9368
Fax. 613-995-0945

CONSTITUENCY OFFICE

204-204 Black Street
Whitehorse, YT Y1A 2M9
Tel. 867-668-6565
Fax. 867-668-6570



/Brendan Hanley



@drbrendanhanley



@drbrendanhanley



Brendan.Hanley@parl.gc.ca



<https://brendanhanley.libparl.ca>

A MESSAGE FROM YOUR MP ON BILL C-21

Bill C-21 was introduced by the Liberal government on May 30, 2022 with multiple provisions to further strengthen gun laws in order to address the increasing violent gun crime in Canada. On June 23, 2022, I did not participate in the vote on Bill C-21 due to concerns and uncertainties with the bill's current form. There are some provisions of Bill C-21 that I feel comfortable supporting, such as strengthened powers for law enforcement, and red and yellow flag laws that would revoke the firearms licenses of those at risk for intimate partner violence, and/or allow for earlier intervention by law enforcement when someone becomes a risk to themselves or others. These are measures that I feel are worthy of Yukoners' support.

I have reservations about other components of the bill, with uncertainties about who the exemptions on gun ownership apply to; restrictions placed on sport and target shooting; the impact a proposed freeze on the transfer and sale of handguns will have, and the lack of evidence regarding whether legally or illegally obtained guns are behind most cases of gun violence in our country. I have discussed the bill directly with the Minister of Public Safety, Minister Mendicino, to flag some critical parts of the bill that Yukoners have raised with me and require further clarification. I look forward to continuing this discussion with Yukoners and my colleagues around the country to determine whether I can support C-21 in its final form.

HOW WILL THIS BILL IMPACT YUKONERS?

This legislation will:

- Freeze the market for handguns
- Increase maximum penalties of imprisonment for indictable weapons offences
- Strengthen protections for those subject to gender-based violence
- Crack down on illegal trafficking by investing in law enforcement and enhanced border security
- Strengthen police powers to address gun crimes including stiffer penalties for illegal activities like smuggling and trafficking

This legislation will NOT:

- Affect one's ability to lawfully own a hunting rifle and provide for their family
- Eliminate elite sport shooting nor prohibit new sport shooting enthusiasts from using business-owned handguns

Bill C-21 Timeline

C-21 passed 2nd Reading Vote on June 23, 2022

3rd Reading and Vote on C-21 will likely occur in Fall 2022

C-21 is currently in Committee Stage to undergo study, review & possible amendments

If C-21 passes 3rd Reading, the Bill then moves onto the Senate

If Bill C-21 passes 3rd Reading, it will then move to the Senate. In this case, you can reach out to Yukon's representative, Senator Pat Duncan at pat.duncan@sen.parl.gc.ca or 613-947-7557 to voice your thoughts.

I want to hear from Yukoners on Bill C-21. Please feel free to contact my office to share your thoughts.
Brendan.Hanley@parl.gc.ca



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

BRENDAN HANLEY

Député
Yukon

BUREAU D'OTTAWA

Bureau 213, Édifice de la Justice

Chambre des communes

Ottawa (ON) K1A 0A6

Tél. 613-995-9368

Télec. 613-995-0945

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

204, rue Black, bureau 204

Whitehorse (Yukon) Y1A 2M9

Tél. 867-668-6565

Télec. 867-668-6570



/Brendan Hanley



@drbrendanhanley



@drbrendanhanley



Brendan.Hanley@parl.gc.ca



<https://brendanhanley.libparl.ca>

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ SUR LE PROJET DE LOI C-21

Le projet de loi C-21 a été déposé par le gouvernement libéral le 30 mai 2022. Il prévoit de nombreuses dispositions pour renforcer les lois existantes sur les armes à feu et ainsi s'attaquer à la hausse des crimes violents au Canada. Le 23 juin 2022, je n'ai pas participé au vote sur le projet de loi C-21. J'ai des préoccupations et des incertitudes quant à la forme actuelle du projet de loi. Je suis à l'aise d'appuyer certaines dispositions du projet de loi C-21, comme le renforcement des pouvoirs des forces de l'ordre et les lois de type « drapeau rouge » et « drapeau jaune », lesquelles révoqueraient les permis d'armes à feu des personnes susceptibles de commettre des actes de violence contre un partenaire intime ou permettraient aux forces de l'ordre d'intervenir plus tôt lorsqu'une personne pose un risque pour elle-même ou pour autrui. Ce sont des mesures qui, à mon avis, méritent le soutien des Yukonnais et des Yukonaises.

Cela dit, j'ai des réserves quant à d'autres éléments du projet de loi. Par exemple, des incertitudes subsistent en ce qui concerne : les personnes qui pourront se prévaloir des exemptions relatives à la possession d'armes; les restrictions visant le tir sportif et le tir à la cible; l'incidence qu'aura le gel proposé de la vente et de la cession des armes de poing; et le manque de données probantes indiquant si ce sont les armes obtenues légalement ou illégalement qui sont à l'origine de la plupart des cas de violence armée au pays. J'ai discuté du projet de loi directement avec le ministre de la Sécurité publique, le ministre Mendicino, en insistant sur les dispositions critiques du projet de loi que les Yukonnais ont portées à mon attention et qui nécessitent des éclaircissements. Je serai heureux de poursuivre cette discussion avec les Yukonnais et mes collègues de tout le pays en vue de déterminer si je pourrai donner mon appui à la forme définitive du projet de loi C-21.

QUEL IMPACT SUR LES YUKONNAIS?

Ce projet de loi va :

- geler le marché des armes de poing;
- augmenter les peines maximales d'emprisonnement pour les actes criminels liés aux armes à feu;
- renforcer la protection des victimes de violence fondée sur le sexe;
- s'attaquer au trafic illégal grâce à des investissements dans l'application de la loi et le renforcement de la sécurité aux frontières;
- Grâce à ce projet de loi, les policiers auront davantage de pouvoir pour contrer les crimes commis avec une arme à feu, notamment par l'application de sanctions plus sévères lorsqu'il s'agit d'activités illégales comme la contrebande et le trafic d'armes.

Ce projet de loi ne va pas :

- empêcher les gens de posséder légalement un fusil de chasse et de subvenir aux besoins de leur famille;
- éliminer le tir sportif ni empêcher les nouveaux amateurs de tir sportif d'utiliser les armes de poing appartenant à des entreprises;

Chronologie du projet de loi C-21

Le C-21 a été adopté en 2^e lecture le 23 juin 2022.

Le vote à l'étape de la 3^e lecture devrait avoir lieu à l'automne 2022.

Le C-21 est maintenant soumis à l'examen d'un comité pour être étudié et éventuellement amendé.

Si le C-21 passe à l'étape de la 3^e lecture, le projet de loi passe ensuite au Sénat.

Si le C-21 est adopté à l'étape de la 3^e lecture, il sera ensuite renvoyé au Sénat. Dans ce cas, vous pouvez communiquer avec la sénatrice du Yukon, Pat Duncan, au pat.duncan@sen.parl.gc.ca ou au 613-947-7557 pour exprimer vos opinions.

Je veux connaître l'opinion des Yukonnais et des Yukonaises sur le projet de loi C-21. N'hésitez pas à communiquer avec mon bureau pour me faire part de vos commentaires : Brendan.Hanley@parl.gc.ca